



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Février 2023 n° 86

Ce journal a été imprimé par nos soins le 22 janvier 2023

Cérémonie des vœux du maire : adieu 2022 et bienvenue 2023

Michel Galvane et Didier Échivard



2020 - 2023, il aura fallu attendre trois ans pour que la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 puisse enfin renouer avec la cérémonie des vœux, cérémonie un peu particulière car correspondant aussi à des vœux de mi-mandat et pour laquelle de nombreux camélésiens et suzannais ont fait le déplacement.

De nombreux élus étaient présents, Elisabeth Doisneau sénatrice du département de la Mayenne, Joël Balandraud président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Julie Ducoin conseillère départementale, de nombreux maires des communes voisines,

des représentants du CDIS (Centre Départemental d'Incendie et de Secours) et des présidents d'associations.

Cérémonie qui a permis de faire un retour sur les événements et les réalisations de ces trois dernières années (rénovation de l'école Perrine Dugué suite au regroupement pédagogique, rénovation du cabinet médical, fleurissement de la commune avec la confirmation de notre 3^{ème} fleur et l'obtention d'un prix régional pour le jardin médiéval, rénovation de la piscine Jean Taris, réfection de la chaussée de la route de Saulges, ...).

Il a été évoqué l'évolution des services municipaux et salué les agents qui sont partis en retraite : Michel Delétang agent technique, Évelyne Prud'homme secrétaire de mairie à Chammes et Émilie Lambert directrice des services qui a quitté la collectivité, sans oublier ceux qui sont arrivés en 2022, Sandrine Maingard nouvelle directrice des services qui a la charge de mettre en place la nouvelle organisation des services municipaux, Emmanuel Tatin responsable des services techniques, Kylian Galienne, Romuald Derwin, Marie Oger agents techniques et Charlène Moisy-Kiefer nouvelle secrétaire.



Julie Ducoin



Élisabeth Doisneau



Joël Balandraud

Vie de la commune : journée citoyenne du 18 février



Le **samedi 18 Février** rendez-vous est donné aux suzannais et camélésiens qui souhaitent participer à l'entretien et la préservation du patrimoine naturel de notre village et contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie collectif en participant à une journée citoyenne.

Pour cette troisième **journée citoyenne** le projet est de poursuivre l'entretien des chemins, espaces paysagers, murs et murets des jardins de la poterne pour permettre à tous, Suzannais, Camélésiens et touristes, de retrouver dès le printemps ce lieu emblématique de promenade avec ses chemins de randonnées et ses cônes de vue magnifiques.

Un atelier encadré est prévu pour les plus jeunes afin de leur permettre de participer seuls ou en famille à cette journée.

Le programme de la journée prévoit :

- De 8h00 à 8h30 un accueil petit-déjeuner offert par la municipalité
- De 8h30 à 13h30 chantier d'entretien des chemins et espaces paysagers de la poterne
- À 13h30 pique-nique offert par la municipalité
- À 15h00 photo de groupe et fin de la journée citoyenne

Vous pouvez vous inscrire par mail sur contact@ste-suzanne.com

ou par téléphone auprès du secrétariat de mairie au : 02 43 01 40 10

**Faire ensemble pour
mieux vivre ensemble**

Vie de la commune : cérémonie des vœux de l'équipe municipale 2023 (suite)

Michel Galvane et Didier Echivard ont ensuite abordé les projets à venir engagés par la municipalité pour cette deuxième période de mandat de 2023 à 2026. L'année 2023 sera celle du lancement de certains d'entre eux avec :

- ⇒ La préparation du renouvellement de notre label des Plus Beaux Villages de France pour l'été 2023
- ⇒ Le chantier de réaménagement de la rue de la Libération commencé le 10 janvier qui sera suivi par celui des travaux de la rue de Montsûrs, un projet structurant, prévu sur huit mois.
- ⇒ La poursuite de travaux de sécurisation, de rénovation des classes de l'école Perrine Dugué et un projet d'ampleur de rénovation énergétique de l'ensemble du site. A ce titre nous venons de récupérer le bâtiment central qui avait été transformé en logements gérés par Mayenne Habitat, pour le réattribuer aux activités scolaires, Mayenne Habitat nous ayant facilité cette transaction.
- ⇒ La poursuite des travaux de rénovation du musée avec le lancement de la maîtrise d'ouvrage au premier semestre pour la nouvelle muséographie. La poursuite du fleurissement de la commune avec la prise en compte du nouveau périmètre des rues de la Libération et de Montsûrs .
- ⇒ Le lancement des premiers aménagements sur la poterne pour un futur classement en jardin remarquable avec la création d'un verger conservatoire et une étude de replantation de premières vignes.
- ⇒ Le lancement du plan de sobriété énergétique et de stratégie immobilière pour engager la rénovation des bâtiments et logements communaux .
- ⇒ Le démarrage de la deuxième tranche de la résidence de l'Aiguison que vient de confirmer Mayenne Habitat avec huit logements supplémentaires inscrits en programmation 2024.
- ⇒ Le démarrage des travaux dans l'ancien EHPAD pour sa transformation en résidence partagée par le groupe Loges et Toits avec une réouverture prévue en mars 2024 pour trente logements.
- ⇒ Les travaux dans une partie des locaux de l'ancien EHPAD prévus en mars 2024 pour l'ouverture d'une MAM avec une démarche intergénérationnelle.
- ⇒ Lancement du futur lotissement de Chammes avec 15 parcelles par des travaux de bornage en 2023.

Enfin, il a été évoqué la situation du cabinet médical suite au départ de deux médecins. Avec l'ensemble des professionnels de santé de la commune et de la cellule de désertification médicale du département, un travail est en cours pour l'élaboration d'un projet de maison de santé de proximité. Celui-ci s'inscrirait dans un projet de vie plus large à l'échelle de notre territoire. Une démarche qui intègre les enjeux de santé, d'éducation et d'accompagnement du bien vieillir.



Un dossier sur lequel plusieurs élus sont mobilisés, la première étape étant bien sûr de trouver de nouveaux médecins en leur proposant un projet attractif, des conditions d'exercice confortables qui les incitent à s'installer sur notre commune. La municipalité y travaille comme malheureusement des milliers d'autres communes.

Après la remise de la médaille communale de Sainte-Suzanne-et-Chammes à l'ancien maire Jean-Pierre Morteveille, la cérémonie s'est poursuivie avec plusieurs prises de paroles par Joël Balandraud président de la 3 C (Communauté de Communes des Coëvrons), Julie Ducoin conseillère départementale, Elisabeth Doisneau sénatrice du département de la Mayenne.

Vie de la commune : l'ancien maire Jean-Pierre Morteveille reçoit la médaille de la commune



Maire de la commune de Sainte-Suzanne de 2008 à 2020, Jean-Pierre Morteveille fait partie de ces personnalités qui ont contribué au développement et à l'histoire de notre commune en particulier par son action marquante dans le domaine du patrimoine.

En 2010, il permettra à Sainte-Suzanne d'entrer dans le cercle fermé des Plus Beaux Villages de France apportant ainsi un nouvel élan économique et touristique. Il a été aussi l'artisan avec Marc d'Argentré, ancien maire de Chammes, de la création de la première commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes dont il deviendra le maire en 2016.

Il fut également en tant que président de l'ancienne Communauté de Communes d'Erve et Charnie un des co-fondateurs de la Communauté de Communes des Coëvrons dont il prendra la présidence à sa création en 2012.

Tout au long de ces deux mandats, il a œuvré avec dévouement et disponibilité au service de notre commune et de ses habitants. Lors de la cérémonie des vœux la municipalité lui a remis la médaille de la commune en présence de nombreux habitants et élus.



Nous voilà entrés dans l'année 2023 qui sera, pour notre commune, celle de la réalisation de travaux d'aménagement importants pour l'amélioration du cadre de vie avec le lancement du chantier des rues de la Libération et de Montsûrs. Un chantier prévu pour une durée de huit mois et qui devrait enfin offrir, aux habitants de ces quartiers, des espaces de circulation, de stationnement répondant aux besoins quotidiens. Ce sera aussi la poursuite de travaux de rénovation des classes de l'école primaire pour de meilleures conditions de scolarité de nos enfants et de l'équipe enseignante.

L'équipe municipale sera également mobilisée pour faire face à l'augmentation de l'inflation, à la crise énergétique et essayer de contenir les dépenses dans une période de contrainte des recettes. À ce titre la commune va préparer un plan de sobriété énergétique avec plusieurs orientations dont une première action avec la modification des horaires de l'éclairage public dès le mois de janvier.

Ce début d'année nous a enfin permis de renouer avec la cérémonie des vœux que nous avons voulu préserver, un temps d'échange républicain et convivial qui nous avait manqué et une préfiguration des rendez-vous que nous aurons tout au long de l'année lors des événements festifs et cérémonies communales.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Conseil municipal - Mairie

Le conseil municipal convoqué le lundi 16 janvier 2023 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 20 janvier 2023 en présence de 14 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale. La séance a débuté avec la désignation du secrétaire de séance en la personne de Gérard Le Roy. Après l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 2 décembre 2022, plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour et ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal.

Délibérations :

- Demande de subventions pour le projet de réaménagement de la rue de Montsûrs auprès de la région des Pays de la Loire (dans le cadre des Petites Cités de Caractère) et du Conseil Départemental de la Mayenne au titre des amendes de police.
- Proposition d'adhésion au dispositif ANTAI de verbalisation électronique du stationnement face aux incivilités récurrentes.
- Validation de la révision des statuts de Territoire Energie Mayenne en tant que commune adhérente, mise en place du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électrique.
- Actualisation de la date de reprise du bail emphytéotique des locaux d'habitation avec Mayenne Habitat de l'école primaire au 1^{er} mars
- Point de situation sur la préparation du budget avec le passage à la nomenclature comptable M57 dont "les restes à réaliser" en fonctionnement et investissement.
- Rejet de la demande de participation de l'association des parents d'élèves d'Évron pour des classes découvertes.
- Actualisation des contrats de location des salles communales pour prendre en compte l'évolution des coûts énergétiques et d'entretien.

Comme chaque début d'année une présentation du nouvel organigramme a eu lieu suite aux différents mouvements de personnel ainsi que sur l'actualisation des dispositions en matière de déplacement des agents (frais de déplacement, forfait mobilité).

Le calendrier des instances municipales pour conseils municipaux, bureaux, commissions a été validé pour l'année 2023 avec un changement des horaires à 19h00 pour les conseils municipaux.

Plusieurs points ont ensuite été abordés : le déroulement des travaux en cours rue de la Libération et rue du Petit Rocher ; le déploiement de la fibre et les négociations en cours avec Mayenne Fibre et le département pour les trois secteurs encore à traiter (les Sérardières / les lotissements / les sites historiques- Tertre Ganne - Camps des anglais - Dolmen des Erves) ; la préparation de la journée citoyenne du 18 février.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **le vendredi 10 février 2023 à 19h00**.

Retrouvez tous les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www-ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Mairie annexe de Chammes :

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30



Vie de la commune : travaux rue de la Libération, début du chantier

Le chantier de réaménagement de la rue de la libération a commencé comme prévu le 10 janvier. Cette première phase impose la fermeture de cette rue à la circulation durant un certain temps avec en particulier une gestion spécifique pour les transports scolaires.

Il est demandé à toutes les personnes résidant dans ce quartier de veiller à bien respecter les indications concernant le stationnement des véhicules et la circulation.

En cas de difficultés d'accès à votre domicile ou pour tout autre problème, n'hésitez pas à contactez la mairie qui a mis en place une veille et assure le lien avec les entreprises qui interviennent sur le chantier, via l'application Intramuros, par mail à contact@ste-suzanne.com ou auprès du secrétariat de la marie au **02 43 01 40 10**.



Vie de la commune : travaux de balayage mécanique des voiries municipales

Les travaux de balayage mécanique des voiries municipales pour le 1er trimestre 2023 se dérouleront le **mercredi 1er mars**. Il est demandé ce jour-là de bien vouloir stationner les véhicules en dehors des espaces de circulation et des trottoirs pour permettre le balayage dans les meilleures conditions possibles.

Dans le cadre du marché public passé par la Communauté de Communes des Coëvrons l'entreprise qui effectuera ces travaux sera nommée ultérieurement.

Pour tout incident ou difficulté concernant cette intervention vous pouvez faire un signalement via l'application Intramuros par mail à contact@ste-suzanne.com ou auprès du secrétariat de la mairie au **02 43 01 40 10**.

Vie de la commune : gestion des déchets du cimetière de Sainte-Suzanne



Les déchets des plantes et des emballages sont à déposer à l'entrée du cimetière

Un nouveau mode de gestion des déchets va se mettre en place au cimetière de Sainte-Suzanne en raison de l'évolution de la gestion des déchets par la Communauté de Communes des Coëvrons due à la mise en place de la redevance incitative qui supprime les points de collecte en dehors des points de tri sélectif.

Pour répondre à ce changement, nous avons prévu pour le cimetière de Sainte-Suzanne de mettre en place le même dispositif qu'au cimetière de Chammes avec un bac à compostage pour les déchets verts des plantes fanées et une poubelle pour les déchets plastiques des emballages de plantes. Ces deux dépôts seront à l'avenir gérés par l'équipe technique communale.

Nous remercions d'avance toutes les personnes ayant des défunts au cimetière de Sainte-Suzanne de respecter cette nouvelle pratique dans la gestion de leurs déchets de plantes et d'emballages à l'instar de ce qui est pratiqué au cimetière de Chammes.

Communauté de Communes des Coëvrons:

La Communauté de Communes des Coëvrons en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Départemental de la Mayenne poursuit l'accompagnement des mobilités douces en favorisant l'utilisation des vélos électriques.

Il s'agit par cette démarche de location de faciliter les changements de pratiques de déplacement pour les trajets courts en favorisant l'utilisation du vélo plutôt que des véhicules thermiques à essence ou diesel.

Cette première étape sera complétée par la réalisation d'un schéma directeur des modes actifs qui étudiera les besoins d'aménagements de pistes cyclables et de voies douces réservées à ces nouveaux modes de déplacement



A qui s'adresse ce service ?

Ce service est accessible aux personnes majeures qui résident et travaillent dans les Coëvrons, ainsi qu'aux mineurs de plus de 14 ans qui habitent et sont en contrat d'apprentissage dans les Coëvrons.

Les tarifs de location :

- > 3 mois : 81€
- > 6 mois : 150€
- > 1 an : 300€

Un dépôt de garantie de 300€ est demandé.

Comment effectuer sa demande de location ?

Pour effectuer votre demande de location : Inscrivez-vous par téléphone au 02 43 66 32 00 ou via le formulaire disponible sur www.coevrons.fr avant le 20 du mois précédent.

Pour + d'infos :

Service développement local
02 43 66 32 00
developpement-local@coevrons.fr
www.coevrons.fr

Vie de la commune : démographie 2022 de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Chaque année l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, établit pour toutes les communes les données de leur population légale officielle. Cette année au 1er janvier 2022, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes voit sa population totale se stabiliser avec **1309 habitants** soit 2 habitants de moins qu'en 2021.

Une année 2022 qui aura vu l'arrivée de nouveaux suzannais et camelésiens avec 6 naissances, un mariage et la disparition de plusieurs de nos séniors avec 7 décès.



Ils sont arrivés en 2022 : Maxence **HEFEZ TRUCHOT**, né le 31 mars ; Mathys **MIGNON**, né le 21 avril ; Emma **JARRY**, née le 11 juillet ; Kléa **HEURTEBIZE**, née le 12 août ; Norah **BECK**, née le 29 août ; Mathéa **LANVIN**, née le 17 septembre,



Ils se sont unis en 2022 : David **VALY** et Céline **POIL**, le 2 avril.



Ils nous ont quittés en 2022 : Alain **GAILLARD**, 75 ans, décédé le 17 janvier ; Michel **HEURTEBIZE**, 77 ans, décédé le 2 mars ; Claude **TÉTARD**, 64 ans, décédé le 13 avril ; Anthony **COUILLARD**, 41 ans, décédé le 1er mai ; Keith **HALLIDAY**, 76 ans, Nelly **PICOULEAU**, 70 ans, Edouard **BREUX**, 88 ans, décédé le 29 décembre 2022.

Vie de la commune : modification des horaires de l'éclairage public

Avec une augmentation de près de 15% des tarifs de l'électricité en 2023, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, comme de nombreuses collectivités, est impactée par l'inflation des coûts de l'énergie ce qui nous impose de prendre des dispositions dès à présent pour y faire face.

Pour répondre à cet enjeu, une première décision a été prise avec une modification de l'allumage et l'extinction de l'éclairage public à compter du 1er janvier dans le cadre du nouveau contrat avec « Territoire Energie Mayenne », notre prestataire et fournisseur.

La programmation d'éclairage de l'espace public s'établira avec les horaires suivants :

- Le matin:** les luminaires s'allumeront à 6h00
- Le soir:** les luminaires s'éteindront à 21h30
- Pour la période du 15 mai au 31 août :** il n'y aura pas d'allumage des luminaires.



Vie associative : section randonnée des FTS 1ère randonnée



Les randonneurs et l'ensemble des membres des FTS vous souhaitent une bonne et heureuse année.

Après une trêve de quelques semaines, une cinquantaine de randonneurs se sont retrouvés le mercredi 18 janvier, pour la 1^{ère} randonnée de cette année.

Après une randonnée de 8km autour de Sainte-Suzanne, ils étaient invités à un moment de convivialité, ils ont tiré les rois à la salle Fernand Bourdin.

Les randonnées sont organisées les mercredis tous les quinze jours les semaines impaires.

Contact : Dany Lefeuvre 03 31 21 89 57

Soutenons nos commerçants :

Jean-Paul du Jennifer de Chammes vous propose des soirées à thèmes en février :

Vendredi 10 février : soirée poulet grillé façon crapaudine, menu complet 15€

Samedi 18 février : soirée couscous (poulet, agneau, bœuf et merguez), menu complet 20€

Samedi 25 février : soirée sardines grillées, menu complet 15€

Samedi 4 mars : soirée travers de porc mariné, menu complet 20€

Le Jennifer
BAR - RESTAURANT - ÉPICERIE

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

ADP Elec

David PÉRICHERT ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Vivéco

Annie

HORAIRES
Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h
24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Animation du mois de février 2023 à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Dimanche 5 février:

9h00 cross corpo de l'AS la Mayenne salle Maxime Létard.

Vendredi 10 février:

20h30 réunion de conseil salle Erve et Charnie.

mercredi 15 février: Randonnée pédestre FTS à Saulges :

14h00 Rendez-vous : parking du lavoir : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : parking du lavoir : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Samedi 18 février :

8h à 15h journée citoyenne, nettoyage de la poterne, inscription en mairie 02 43 01 40 10

lundi 20 février :

Collecte de sang à Évron, salle du trait d'union, de 15h30 à 19h00 sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

mercredi 1 mars: Randonnée pédestre FTS à Entrammes :

14h00 Rendez-vous : salle polyvalente : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : salle polyvalente : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Samedi 4 mars:

Stage de permaculture 2 rue du Champatoire de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (repas inclus) coût 100€ durée 13h contact : 0623393915

Dimanche 5 mars:

12h00 loto Médiéville 53 salle Maxime Létard.

15h00 promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

Stage de permaculture 2 rue du Champatoire de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (repas inclus) coût 100€ durée 13h contact : 0623393915

Samedi 11 mars:

Ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie.

Médiéville
SUPER LOTO
Sainte-Suzanne-et-Chammes
DIMANCHE 5 MARS 2023
À PARTIR DE 14H00 (ouverture des portes dès 12h00) À LA SALLE SOCIO CULTURELLE MAXIME LÉTARD
ORGANISÉ PAR MÉDIEVILLE 53 réglementation sanitaire en vigueur en présence
Sainte-Suzanne-et-Chammes
■ 2€ la carte
■ 20€ les 12 cartes
■ Loto + 2€ la feuille ou + 5€ les 3 feuilles
BUVETTE/SANDWICHS ENTRÉE SANS RÉSERVATION
LOTTO ANIMÉ par Sandrine REDON
2500€ DE LOTS À GAGNER
Ne pas jouer sur la voie publique

Vie et programme du CIAP - Château de Sainte-Suzanne

• « **La mystérieuse lettre de Fouquet** » : Créateur de la Poste moderne, Fouquet de la Varenne a confié un lourd secret dans une énigmatique lettre déposée dans une des salles de son logis. Malheureusement trop abîmée, elle est aujourd'hui illisible. Votre mission : retrouver l'intégralité du message et révéler aux agents du site cette sombre menace.

Dimanches 19 et 26 février de 10h à 17h, CIAP, Durée : 1h, Tarif : entrée du CIAP

• **Mon petit coffret d'orfèvrerie** : De l'or, de l'argent, des petites pierres colorées... Dans les salles d'exposition, les enfants tentent de retrouver l'ensemble des pièces d'orfèvrerie et de repérer le métal précieux utilisé. Ensuite, à l'aide de matériaux adaptés, les enfants réalisent un petit coffret qui reproduit le métal argenté, la verroterie colorée et le poinçon marqué.

Mardis 14 et 21 février à 10h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, tarif : 2€, réservation au 02 43 58 13 00

• **Deviens apprenti orfèvre** : Vases en argent, statues incrustées de pierres précieuses ou semi-précieuses... tous ces objets religieux sont particulièrement ornés de motifs colorés. Photos-énigmes en mains, les enfants décryptent leur usage et apprennent leur technique de fabrication en métal repoussé, et réalisent leur propre pièce à partir d'une feuille de métal travaillée à l'aide d'outil repousseur.

Mardis 14 et 21 février à 14h, pour les enfants de 8 à 12 ans, tarif : 5€, réservation au 02 43 58 13 00

• **Mon petit musée à créer** : Malheur ! Les salles de l'exposition temporaire sont sens-dessus, sens-dessous. Des personnages se sont échappés des tableaux, des portraits ont perdu des éléments de costume et des couleurs se sont même transformées. Les enfants remettent de l'ordre dans le musée puis réalisent un tableau de leur choix

Jeudis 16 octobre et 24 février à 10h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, tarif : 2€, réservation au 02 43 58 13 00

• **Peins à la manière des impressionnistes** : Installé en campagne près de Lassay, le peintre Ludovic Piette a expérimenté plusieurs techniques pour restituer l'ambiance des beaux paysages de campagne et des scènes de vie agricole. À ton tour, inspire-toi des tableaux de l'exposition puis réalise plusieurs types de production en posant des petites touches de peinture sur la toile et/ou en appliquant la peinture sur une plaque de plexiglas (monotype). Quel artiste !

Jeudis 16 octobre et 24 février à 14h, pour les enfants de 8 à 12 ans, tarif : 5€, réservation au 02 43 58 13 00

• **Parcours commenté à deux voix** : « **De la peinture impressionniste au tableau religieux** »

Arnaud Bureau, co-commissaire de l'exposition temporaire et Fanny Chauvet, restauratrice de peintures convient le public à une déambulation croisée autour de quelques tableaux sélectionnés. Paysages de nature, scènes de la vie rurale... ou tableaux religieux, ces œuvres s'inscrivent dans un contexte artistique et historique qui sera précisé. La présentation des tableaux est enrichie par le regard scientifique de la conservatrice qui assurera une restauration d'une des toiles. *Dimanche 5 mars à 15h30 ; CIAP, entrée libre.*

Vie associative : repas de fin d'année de l'amicale des sapeurs-pompiers

Mes collègues sapeurs-pompiers et les amicalistes de Sainte-Suzanne-et-Chammes se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023.

Le passage de 2022 à 2023 s'est parfaitement déroulé lors de notre St Sylvestre, placé sous le signe des retrouvailles.

Un grand merci à nos nombreux bénévoles, à nos partenaires, à nos mairies de Sainte-Suzanne-et-Chammes, Torcé-Viviers-en-Charnie, à notre DJ Mathieu et sa team, pour sa dernière et une mention spéciale à nos convives surmotivés et super radieux et souriants.



Tous les participants ont fait de cette soirée un moment festif et dynamique, rempli de joie et de bonne humeur.

MAGALI,
Présidente de l'amicale des Sapeurs-pompiers
de Sainte-Suzanne-et-Chammes



Vie associative : section gym et marche nordique des FTS.

Les sections gym et marche nordique des Francs Tireurs Suzannais vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Une année qui commence bien, avec un repas convivial pour tous, mais il va falloir éliminer !!! Anne-Marie, Jean-Louis et Eveline s'en chargeront...

Vous pouvez toujours nous rejoindre, le mardi gym avec Anne-Marie Rocton de 11h30 à 12h30

Le samedi marche avec Jean-Louis de 10h30 à 12h, le dernier samedi de chaque mois une sortie extérieure avec Eveline, de 10h 15 à 12h30.

Et n'oublions pas le week-end rando détente en septembre au bord de la mer !!! organisé par Philippe et Anne France André.

Bonne année sportive.

Yvette et Nelly.

Inscription ☎ au 06 08 07 45 69 ou 09 61 49 89 67



Vie associative : chants d'amour du chœur de la Cité

Le Chœur de la Cité vous dit : Bonne année 2023 ! Nous laissons derrière nous en 2022 des mésaventures liées à l'organisation de notre dernier spectacle "ELSA", mais nous laissons aussi bon nombre d'excellents souvenirs. Chanter, jouer du théâtre ou même aider aux différentes régies nous apportent plein de satisfaction, ne serait-ce que par le plaisir que manifeste le public !

Mais...du passé, faisons table rase, comme dit la chanson, l'avenir est devant et, devant nous, il y a ...À nos Amours...

Eh oui, la chorale de Ste-Suzanne fait dans la tendresse cette année, en chantant des chansons d'amour... mais quels amours? ah ah... vous le découvrirez et même serez invités à les chanter avec nous !

Comme vous voyez, on ne change pas une équipe qui...chante !

Et bonne année de nouveau !

Et...les répétitions ont lieu tous (ou presque) les mercredis, salle Maxime Létard, à 20h30.

Le Chœur de la Cité:

<https://choeurdelacite.jimdo.com/>



TAXI
TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assis ou allongé
Agrément N°5312/2010 - Sari au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

Notre histoire : toponymie ou l'origine des noms de lieux

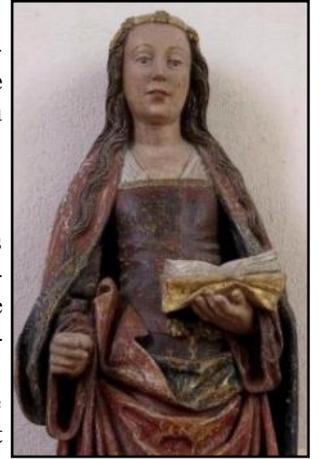
L'étude des noms de lieux s'appelle la toponymie. Elle consiste à rechercher l'origine des noms qui avait au départ un lien significatif et concret pour les premiers habitants ; évocation d'une rivière (la Vaige > Vaiges), d'un saint (Saint-Jean, Saint-Pierre, Saint-Georges), d'un mont (Mont fleuri > Montflours) d'une variété de végétation (Les landes, L'essart), d'un nom souvent d'origine latine (Torcius > Torcé). Ces raisons sont aujourd'hui tombées dans l'oubli mais les noms, souvent déformés par le temps, sont restés. Certains d'entre eux se retiennent plus facilement parce qu'ils sont rares (Poil de Brebis), d'autres font l'objet d'hypothèse(s) et conservent leur part de mystère.



On sait que notre village, bâti devant la première enceinte du château, s'appelait autrefois **Saint-Jean de Haute-feuille**. Selon certains linguistes, l'étymologie du nom *Suzanne* pourrait provenir des mots celtés *Segusa* issu du pré-latin **seg-* « hauteur, montagne » avec le suffixe gaulois *-usa*, ou des mots celtés *suze* (= la source, l'eau) et *ana* (la déesse). De fait, plusieurs rivières et villages portent le nom La Suze.

Mais l'origine du nom de Sainte-Suzanne provient probablement du temps des vicomtes de Beaumont. Ainsi, si l'on se réfère aux dictionnaires de l'Abbé Angot, le nom de **Sainte Suzanne** apparaît sous sa forme latine *Sancta Suzanna* en 1076 dans le cartulaire de l'abbaye de la Couture au Mans, le *cartulaire* étant le recueil des titres de propriété et de privilèges d'une église ou d'une abbaye. D'après sa *Passio* écrite au VI^e siècle, *Suzanne de Rome* était une noble vierge romaine martyrisée au III^e siècle. Elle est fêtée le 11 août, jour présumé de son exécution en 294 ou 295.

Nièce du pape Caïus, elle fut promise au fils de l'empereur Dioclétien connu pour persécuter les premiers Chrétiens. Convertie au christianisme et ne voulant renier ni sa foi ni sa virginité, *Suzanna* refusa le mariage et fut décapitée sur ordre de l'empereur. Devenue martyre, un culte fut voué à *Suzanna* et une église (*Santa Susanna alle Terme di Diocleziano*) lui fut consacrée sur la colline du *Quirinal* à Rome à l'emplacement des Thermes de Dioclétien.



Même si aucun document ne l'atteste, il est fort probable que les seigneurs de Beaumont aient ramené d'un pèlerinage à Rome une relique de la sainte et en firent don à la paroisse ; c'est alors que le bourg prit le nom de sainte Suzanne qui l'honore et la fête le 11 août. A noter que pendant la Révolution française, le nom des localités qui portaient le nom d'un saint ou d'une sainte avait été remplacé. C'est ainsi que pendant quelques années, Sainte-Suzanne est devenue officiellement *Mont d'Erve* puis *Suzanne sur Erve*.

Chammes pourrait venir du nom latin *Calisanus*, propriétaire de la villa Calisamen. À l'époque gallo-romaine, une *villa* n'était pas une résidence cossue telle qu'on la connaît aujourd'hui, mais un grand domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. D'origine latine, la *villa* au sens de domaine agricole a donné le mot français *vilain*, c'est-à-dire, paysan libre, contrairement au serf, et *ville et village* au sens de groupement d'habitations disposé par rues. Jusqu'à la toute fin du Moyen Âge, la *ville* telle que nous l'entendons aujourd'hui était traduite par *bourg* ou *cité*. Les Camelésiens doivent probablement leur nom à la villa Calisamen en 840, à partir de laquelle se serait développé le bourg de Chammes La forme *Chama* est attestée en 1125 (Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963). Albert Dauzat émet la possibilité de la racine pré-latine *-camm-*, renvoyant au pré-celtique *-cam-*, évoquant une hauteur.

Les Essarts : sont des lieux défrichés dans un espace boisé. Essarter signifiait arracher les bois et les épines. C'est bien la situation du château des Essarts situé dans une clairière. On trouve aussi le Haut-Essart au Tertre Ganne. **La Charnie** : dès le IV^e siècle on trouve mentionné le nom *de Carneta Sylva*. En latin, *silva* veut dire forêt (Sylvie, Sylvestre, sylviculture), *Carneta* viendrait du mot celté « karn » tas de pierre (les *cairns* sont des amas artificiels de pierres placés à dessein pour marquer un lieu particulier ou baliser les sentiers). Cette signification est sûrement exacte puisque des carrières de grès ont été exploitées en forêt de Charnie jusque dans les années 1950. **Les Noës** : nom qui signifie des terres sourceuses ou mouillées, ou encore un pré étroit le long duquel coule un ruisseau. Neau vient aussi de cette origine. **La Mécanique** : était un moulin appelé autrefois Moulin Neuf. Il a pris le nom de *Mécanique* lorsque les propriétaires des lieux convertirent la force motrice de la roue pour actionner une scierie mécanique. Au pied de **la Salties** se trouve une source qui *saillit* du rocher. Ce nom vient du latin *saltare* qui signifie jaillir avec force. On retrouve ce radical dans sauter, sauterelle, saillir. **Le Ravelin** : était un ouvrage de fortification en forme de demi-lune destiné à protéger les portes d'une ville. Cette version est sûrement la bonne, car la maison du Ravelin est située près de la porte du Guichet, ancienne porte d'accès à la ville de Ste Suzanne potentiellement vulnérable (car située face au Camp de Beugy ou camp des Anglais). En observant la base de la maison, on devine l'ancienne plateforme de l'ouvrage fortifié.



Beaucoup de fermes se terminent par le suffixe *-ière* et correspondent aux noms ou surnoms des anciens habitants des lieux comme la *Hardière* (Hardi), la *Hamardière* (Hamard), la *Gireaudière* (Gireau), les *Morinières* (Morin), la *Pageotière* (Pageot).... D'autres noms sont tirés de la configuration, du relief du terrain ou de la nature du sol, comme *Beau Soleil*, *Frilouze*, *Clairbois*, *le Bas-Rocher*, *le Pierras*, *la Gravelle* (*petit gravier*). *Ambriers* route de Voutré tout comme *Ambrières* viendrait du latin *ambo* signifiant les deux et *-rières* signifiant rivière. *Ambriers* est effectivement situé à la jonction de l'Erve et du ruisseau de Bouillé.

La mare de *Mirecul* se trouve sur la butte de la Poterne au niveau de la façade sud du château. Elle est depuis 2010 entourée d'osier en entrelacs, son nom vient du latin *miror* regarder, le reste se passe de commentaires : on dit que les soldats de la forteresse se lavaient là...

